



Extrait du Club Taurin Joseph Peyré

<http://www.clubtaurinpau.com/spip.php?article430>

VIVE LA COURSE LIBRE !

- On aime !

-



Date de mise en ligne : jeudi 25 septembre 2008

Copyright © Club Taurin Joseph Peyré

- Tous droits réservés

1-

Certes, il ne s'agit pas de contester le suffrage universel qui a souri Jean Claude Gaudin, mais l'onction républicaine ne donne pas tous les droits. Elle oblige plutôt. A la tolérance d'abord et aussi aux respects des libertés et des cultures. Or si il est une culture provençale, un culte commun à tout le sud-est, c'est bien la Course Camarguaise, chantée par Mistral... la Course Libre. Son implantation locale ne saurait être discutée, sa vitalité non plus et si on la prohibe, pourquoi, par exemple, ne pas s'attaquer aux spectacles hippiques où l'animal est là aussi contraint ?

2-

La décision montre la puissance du milieu animaliste, introduit à tous les niveaux de la société dans les cercles de décision. C'est un lobby puissant que l'on aurait tort de sous-estimer. Son but est bien d'éradiquer la tauromachie sous toutes ses formes et toutes les formes de tauromachies doivent être vigilantes et unir leurs efforts. L'heure n'est ni à la condescendance ni à l'autosatisfaction. L'avenir est fragile.

3-

Il y a bien une opposition entre les grandes villes et les villes plus petites, liées par leur proximité à un milieu rural, qui, par tradition, possède une relation normale, rationnelle et non pas hystérique, à la cause animale. Après le mauvais coup de Toulouse (Fenouillet), c'est maintenant Marseille...

Sans doute la décision marseillaise relève-t-elle des méandres tortueux de la politique locale. Elle échappe en tout cas au citoyen dont elle ne respecte pas les droits.

Pierre Vidal